

DEVENIR DU CENTRAL 06 ?



Le 18 mars 2014 est reçue par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 06ème arrondissement, une délégation UNSA POLICE composée de Christophe TIRANTE, Secrétaire National Pôle PP, Stéphane IMMERY, Secrétaire Départemental Paris, Christiane GREBER, Déléguée de District et Hélène VALLEE, Déléguée de Service du 6ème arrondissement.

L'objet de cette rencontre concerne l'avenir du Central de Sécurité Publique du 6ème arrdt sur l'arrondissement.

Comme les Policiers au Central 06, Monsieur le Maire nous fait part de son inquiétude concernant l'éventuel départ et délocalisation du central 06 sur un autre arrondissement.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ nous déclare ne pas comprendre cet éventuel futur choix de la PP d'autant qu'il ne demande aucun loyer pour l'occupation des locaux pour loger le Central 06. Monsieur le Maire luttera pour conserver un Central de Police sur le 6ème arrondissement, il est déterminé et mènera toutes les actions nécessaires pour cela.

L'UNSA POLICE a pour première ambition de défendre et représenter les collègues du Central 06ème dans cette affaire.

C'est pourquoi l'UNSA POLICE soutient le maintien du Central 06 sur l'arrondissement avec Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6ème arrondissement réélu, et toutes les bonnes volontés qui souhaiteront s'allier à nous pour atteindre notre objectif.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ propose de mettre à la disposition des fonctionnaires du CP06, des locaux attendant d'environ 40 m2 pour la somme de 0 Euro, loyer maintenu à 0 Euro.

L'UNSA POLICE se félicite du coût de location de ce Central à 0 Euro et s'interroge sur l'état de délabrement du CP06 dû au refus d'engager les travaux nécessaires par la Préfecture de Police.

L'UNSA POLICE n'accepte pas que la fonte des effectifs parisiens se traduise par des fermetures de Centraux et s'interroge sur les véritables objectifs poursuivis par la Préfecture de Police.

L'UNSA POLICE demande le maintien du Central 6 sur l'arrondissement, dans les locaux actuels ou dans un relogement dans l'arrondissement (hypothèse déjà évoquée et étudiée par la PP il y a quelques années sur le site dit du "Vieux-Colombier" juste derrière la Mairie).

L'UNSA POLICE s'oppose aux regroupements des forces de Police qui éloigneront la population de sa Police et impacteront forcément la qualité du Service Public.

**Qui après le Central 06 ?
Le 1er Arrdt ?
Le 3ème Arrdt ?
Le 4ème Arrdt ? ...**

Le Bureau UNSA POLICE GRAND-PARIS

www.unsa-police-grandparis.fr

UNSA POLICE GRAND-PARIS – 64 bd de l'hôpital – 6^{ème} étage – 75013 PARIS